



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25022958

Déposé / Reçu le

06 FEV. 2025

Greffe

au greffe du Tribunal des Entreprises de
Francorchamps

N° d'entreprise : **0453 975 341**

Nom

(en entier) : **SEARCH FOR COMMON GROUND**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Belliard 205, 1040 Etterbeek**

Objet de l'acte : Nomination du commissaire au compte et nomination de la déléguée à la gestion journalière

I. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024

Lors de cette assemblée générale ordinaire, les membres ont décidé, à l'unanimité, de confier le mandat de commissaire aux comptes de l'Association pour la période 2024-2026 à la SRL, "BDO - REVISEUR D'ENTREPRISES-BEDRIJFSREVISOREN", dont le siège est sis à The Corporate Village, Da Vincilaan 9, Box E.6 Elsinore Building, B-1930 Zaventem qui déclare désigner comme représentant M. Manuel Soria Machado.

II. Extrait des résolutions écrites et unanimes des administrateurs

1) Les administrateurs décident, à l'unanimité, de nommer Mme Hilde DEMAN, née le 9 mars 1981 à Leuven et résidant à l'avenue de l'Hippodrome 198, 1050 Ixelles en tant que Directeur Exécutif et déléguée à la gestion journalière de l'Association.

Son mandat a pris cours le 1er janvier 2025 pour une durée indéterminée et prendra fin à l'issue de son contrat de travail avec l'Association.

2) Les administrateurs donnent procuration à Maître Laetitia De Smet et Maître Sacha Cornu, avocats chez DALDEWOLF SRL, dont les bureaux sont situés Avenue Louise 81, 1050 Bruxelles, chacun agissant individuellement, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités en vue de publier la décision susmentionnée, ainsi que les décisions prises lors de l'assemblée générale du 20 juin 2024 aux Annexes du Moniteur belge, accomplir toutes les formalités administratives en vue de ces missions et, entre autres, représenter l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, auprès d'un "guichet d'entreprises" de leur choix et auprès du greffe du Tribunal des Entreprises, et à cet effet, faire tout ce qui est nécessaire.

Agissant en qualité de mandataire spécial,
Sacha Cornu

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2025 - Annexes du Moniteur belge